le cnam
Foap

Formation et apprentissages professionnels

Françoise Laroye-Carré

Soutenance de thèse pour l'obtention d'un doctorat en Sciences de l'éducation et de la formation

Dynamiques interactionnelles en Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) : entre dialogue conjoncturel et délibération de carrière

sous la direction de Patrick Mayen

Jury

Jean-Pierre Boutinet, professeur émérite à l'Université Catholique de l'Ouest, examinateur
Olivier Las Vergnas, professeur à l'Université Paris-Nanterre, rapporteur
Patrick Mayen, professeur à l'Université Bourgogne Franche-Comté, directeur de thèse
Sophie Morlaix, professeure à l'Université Bourgogne France-Comté, présidente du jury
Maria Pagoni, professeure à l'Université de Lille, rapporteure
Anne-Lise Ulmann, maîtresse de conférences HDR, Cnam Paris, co-directrice de thèse

Résumé de thèse

Les nombreuses mutations économiques, politiques, technologiques, sociales et démographiques de la société depuis un demi-siècle ont fait évoluer les besoins, les conceptions et les pratiques d'orientation des adultes en France. C'est dans ce contexte que le conseil en évolution professionnelle (CEP) a vu le jour en 2015 permettant à toute personne de bénéficier gratuitement et tout au long de sa vie professionnelle d'un service dont l'ambition est d'accompagner, au niveau local dans le cadre du service public de l'orientation, la sécurisation des parcours professionnels. Ce nouveau conseil vise donc à répondre à un ensemble d'enjeux à la fois collectifs (pour répondre aux besoins socio-économiques des territoires) mais aussi individuels (en aidant les individus à mieux piloter leur vie professionnelle). Les premières études sur le CEP se sont principalement intéressées au travail du conseiller en évolution professionnelle et à sa professionnalisation. C'est pourquoi nous avons entrepris, pour compléter et nourrir le champ de la recherche, d'étudier le CEP par le biais de certains aspects des situations d'interactions sociales vécues en cours d'entretien et de leurs confrontations aux points de vue des bénéficiaires et des conseillers eux-mêmes. La collecte et l'analyse des données a été organisée autour de trois études à partir de 48 observations d'entretiens de CEP et d'interviews auprès de 36 bénéficiaires du service et de 23 conseillers, choisis parmi les acteurs observés antérieurement. Des résultats nous dégageons six critères permettant de comparer les pratiques du CEP selon les différentes institutions impliquées par le service. A partir de ces constats le fonctionnement du CEP semble traversé par deux modèles plus ou moins explicites, eux-mêmes caractérisés par des temporalités et des modes d'intervention différents. Le premier vise l'employabilité à court-terme à partir d'un *dialogue conjoncturel* selon les circonstances qui s'imposent aux bénéficiaires et le second celui de l'orientation tout au long de la vie mettant en jeu des demandes et des niveaux de réalités socioprofessionnelles différents impliquant une *délibération de carrière*. L'assimilation *versus* la différenciation de ces deux conceptions dans les pratiques sont porteuses d'implications différentes pour l'avenir du système CEP.

Mots-clés

conseil en évolution professionnelle, dynamique interactionnelle, co-activité, dialogue conjoncturel, délibération de carrière



15 mars 2021

• Agrosup (Dijon)

https://foap.cnam.fr/laboratoire/agenda-scientifique/francoise-laroye-carre--1134296.kjsp?RH=1426594940363